
Et si vous preniez de la hauteur ?



CRÉATION DE LA SECTION PARAPENTE

La section propose :

- ✓ De pratiquer le parapente selon le niveau de chacun, du débutant au pilote expérimenté disposant de qualifications dispensées par la fédération
- ✓ Régulièrement des déplacements en plaine, en bord de mer et en montagne
- ✓ Des séances de gonflage chaque semaine en saison.

Contacts : esr.parapente@gmail.com
